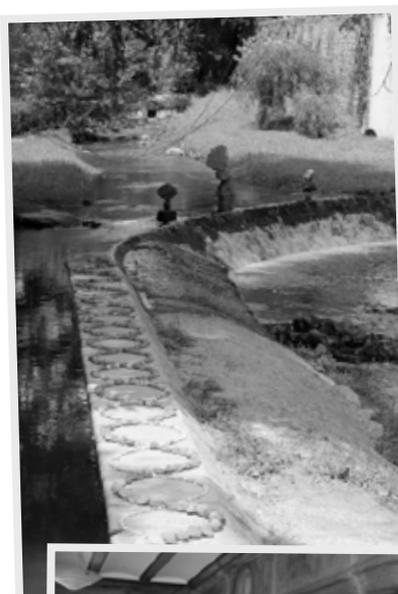


# la Lettre Pirailonne



Été 2012

Commune de St Julien-Molin-Molette • • • • •



*Cet été St Julien bouge avec ses ronds rouges.  
Un grand merci à Yannick, François et Hervé,  
ainsi que tous les artistes pour les  
expositions In & Off.*



### Réfection de la chaussée Rue de la Modure

Le conseil général prévoit la réfection de la chaussée de la rue de la Modure en septembre 2012, ces travaux consistent dans un premier temps à rogner le goudron usagé actuel, puis à tirer un tapis d'enrobé chaud depuis le croisement de la rue entre deux âges jusqu'à Roué.

Cette voie départementale n° 503 est classée à grande circulation par la préfecture.

Le Conseil Général autorise les communes à utiliser le sous sol de ses voies départementales pour poser ses divers réseaux, eau potable, assainissement, éclairage public, mais ne prend pas en charge la remise à niveau des ouvrages communaux.

Les agents communaux préparent ce futur chantier afin de mettre à niveau les bouches à clef des branchements particuliers et des vannes de sectionnement, actuellement ils déposent les anciennes bouches et posent de nouvelles de type coniques afin de les rehausser au fur et à mesure de l'avancement du finisseur, par contre les regards du réseau d'assainissement et les grilles d'eau pluviale seront mis à niveau après le goudronnage, compte tenu de l'incertitude du profil de la chaussée.

Les habitants de cette rue auront une belle rue et nous espérons que les automobilistes n'en profiteront pas pour dépasser la vitesse autorisée en agglomération.

### Terrain de foot

La commission d'appel d'offre a retenu le groupement d'entreprise Synergie Sports et Montagnier, pour réaménager le terrain de foot, deux entrepreneurs Pilatois de Pélussin.

Nous n'avons pas opté pour un terrain synthétique comme de nombreuses villes le font actuellement, pour deux raisons : la première est tout simplement financière (surcoût de plus de 200 000 €, écart non subventionné ou très peu), la seconde est d'ordre technique et juridique (suite à des procédures engagées pour malfaçon par des communes, ce type de terrain ne peut pas être utilisé par grand froid car les lamelles cassent sous l'effet du gel et cette aire de jeu ne peut et ne doit pas être déneigé contrairement à ce que nous pouvons croire ; il faut effectuer un entretien régulier sinon les constructeurs ne garantissent pas la pérennité de l'ouvrage).

Les travaux adjugés consistent à transformer le terrain stabilisé actuel en terrain engazonné et créer un demi-terrain d'entraînement pour la période hivernale.

Le terrain engazonné devra être utilisé seulement huit heures hebdomadairement pendant la période de repos végétatif allant de fin octobre à la mi mars, sinon ce type d'ouvrage n'est plus garanti par le constructeur.

Le demi-terrain d'entraînement permettra de préserver l'aire de jeu en période hivernale. Il sera situé à l'extrémité sud de la zone artisanale. Ce sera un terrain d'environ 60 m par 40 m en stabilisé pour les entraînements. Nous avons choisi cette parcelle d'une part pour sa proximité avec le terrain actuel et d'autre part à cause de sa très faible portance (remblais) qui interdit toute construction sans fondations spéciales dont le coût pénaliserait tous les projets immobiliers.

Nous transformons le terrain actuel en gazon avec une station d'irrigation, nous prendrons l'eau sur le canal d'irrigation de Lyponne, en cas d'interdiction d'arrosage par arrêté préfectoral, nous pomperons l'eau traitée de la station d'épuration.

Le terrain d'honneur sera inauguré en juin 2013 et utilisable en septembre 2013, le terrain annexe ou d'entraînement sera praticable dix semaines après la fin des travaux soit début octobre 2012.

### Travaux de la mairie.

Une nouvelle loi change la durée d'instruction des permis de construire concernant les établissements recevant du public, tel qu'une mairie. Ce délai passe de trois mois à six mois, cela a pour conséquence de décaler le commencement de nos travaux, ils devaient débuter en juillet. Suite à cette loi, nous lancerons la consultation des entreprises seulement en septembre afin de disposer de prix fermes, la réalisation s'effectuera au cours du dernier trimestre.



### CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2012

**Budgets Primitifs 2012** : le budget de la Commune, celui du Service Eau et Assainissement et celui du Centre Communal d'Action Sociale ont été préparés en commission des finances et sont approuvés à l'unanimité.

**Vote des Taxes Locales** : les taux restent inchangés (habitation à 10.21% ; foncier bâti à 19.09% et foncier non bâti à 39.60%).

Tarifs applicables au 1° mai 2012 :

- Cimetière : concessions trentenaires à 93€ le m<sup>2</sup> ; concessions cinquantenaires à 144€ le m<sup>2</sup> ; concessions perpétuelles à 340€ le m<sup>2</sup> ; case du Columbarium pour 2 urnes : 700€ pour 30 ans.

- Sans changement pour la cantine scolaire et l'accueil périscolaire.

Participation au raccordement à l'égout : 1 100 €

Salle des Fêtes : Mariages et Fêtes privées (week-end) à 350€ ; bals publics des associations de St-Julien à 350€ ; soirée privée

sur invitation (Associations) à 290€. Participation au chauffage en cas de gratuité pour les associations (01/10 au 30/04) à 60€.

Tarifs Eau Assainissement applicables au 1° juin 2012 :

De 0 à 80 m<sup>3</sup> : 0.98 €/m<sup>3</sup> . De 81 à 3 000 m<sup>3</sup> : 1.15 €/m<sup>3</sup> .

De 3001 à 5 000 m<sup>3</sup> : 1.04 €/m<sup>3</sup> . Plus de 5 000 m<sup>3</sup> : 0.82 €/m<sup>3</sup> .

Abonnement mensuel à 6.85 €/m<sup>3</sup> et taxe d'assainissement à 0.98 €/m<sup>3</sup>

**Subventions aux Associations** : le montant affecté à cette dépense est de 12 015 €. La liste est consultable en mairie.

**Vente de Terrain** : parcelle de terrain de 2 410 m<sup>2</sup> sur la zone artisanale communale à la SAROUSSELET pour l'agrandissement de l'entreprise MECA + au prix de 36 150 €.

**Convention Accueil Loisir des enfants de 3 à 10 ans** :

Par convention, la commune confie à l'Espace Déome, la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement des enfants de 3 à 10 ans. Cette convention définit les engagements réciproques des parties

## Extraits des Conseils Municipaux (suite)

et notamment l'organisation et les modalités de la participation financière de la commune. Cette convention est approuvée par 13 voix pour et une abstention.

**Eclairage public** : le bilan financier de son extinction pendant la nuit fait apparaître une économie de 5 760 € sur la consommation électrique qui diminue presque de moitié. Il apparaît que les incivilités la nuit ont diminué depuis que l'extinction est en place. Le Conseil décide donc de poursuivre l'expérience par 13 voix, une abstention. Aménagement des horaires d'extinction : 1 juin au 30 juin de 0h30 à 6h, du 1 juillet au 15 septembre de 0h30 à 5h30 et le reste de l'année de 23h30 à 5h30.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mai 2012

**Terrain de foot** : après consultation des entreprises le marché des travaux de réhabilitation est attribué au groupement d'entreprises MONTAGNIER TP-SYNERGIE Sports pour un montant de 233 886 € HT.

**Réhabilitation de la Mairie** : mise en place d'une tranche de travaux relative au chauffage de la mairie et demande d'une subvention de 20% des dépenses éligibles, plafonnée à 100€/m<sup>2</sup>.

**Médiathèque Départementale** : elle apporte son concours aux bibliothèques communales par le prêt régulier de documents, des conseils techniques, des actions de formation à destination des bénévoles de la bibliothèque, des actions d'animation. Ce concours est subordonné à la signature d'une convention que le

Conseil approuve.

D'autre part, le Conseil Général propose la mise à disposition de matériels informatiques, conditionnée à l'engagement de la commune à disposer d'une ligne Internet haut débit dans le local de la bibliothèque et à assurer la maintenance du matériel. Un des postes sera installé dans le local de la bibliothèque et l'autre au rez de chaussée pour palier aux problèmes d'accessibilité.

**Caserne de pompiers** : cession à titre gracieux, au SDIS de la Loire, du terrain de la caserne (surface de 1 622 m<sup>2</sup>).

### CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juin 2012

**Distribution d'eau potable** : suite à la consultation pour réaliser la télésurveillance de la station de Taillis-Vert et la régulation des débits des réservoirs, programme subventionné par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau, l'entreprise SAUR S.A. est choisie pour un montant de 22 948 € HT.

Travaux de la Mairie : SOCOTEC, meilleure offre à 1825€HT, est choisi comme coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS).

**Portage des repas** : comme convenu dans la convention avec le traiteur, les prix payés par la commune sont actualisés au 01/04/2012. Le repas simple passe de 10.49€ à 10.71€ et le complet de 11.51€ à 11.76€. L'augmentation pour l'utilisateur n'interviendra qu'au 1er juillet et sera de 0.20 € (repas simple à 9.15 € ; repas complet à 10.15 €).

### A) Budget COMMUNE :

Fonctionnement	DEPENSES		RECETTES
Charges à caractère général	278 100.00 €	Produits des services	34 900.00 €
Charges de personnel	318 405.00 €	Impôts et taxes	416 553.00 €
Charges de gestion courante	85 812.00 €	Dotations	350 307.00 €
Charges financières	27 437.00 €	Autres produits	20 500.00 €
Virement section investissement	205 340.07 €	Atténuations de charges	4 000.00 €
Amortis. Fonds de concours	3 092.80 €	Résultat reporté	91 926.87 €
<b>TOTAL</b>	<b>918 186.87 €</b>		<b>918 186.87 €</b>

### B) Budget CCAS :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 13 519 €.

La fourniture et le portage des repas à domicile sont prévus pour 5000€ en dépenses et 4500€ en recettes. 8000€ sont prévus pour le repas des anciens et le colis de fin d'année. 518€ sont affectés à des dépenses diverses (cotisations et secours divers). Les autres recettes proviennent de la vente des concessions de cimetière (1000€) de dons divers reçus (100€) la subvention d'équilibre du budget communal (5700€) auxquelles s'ajoute le résultat reporté de 2011 soit 2219€.

Investissement	DEPENSES		RECETTES
Remb. Capital emprunts	65 908.06 €	Dotations	4 240.00 €
dépenses d'équipement	993 885.00 €	Virement sect. fonction.	205 340.07 €
réfection Mairie	316 402.00 €	Subventions d'invest.	272 550.00 €
ateliers municipaux	12 000 €	Produits de cessions	30 000.00 €
Columbarium	9 000 €	Emprunt	94 345.19 €
Voirie 2012	105 000 €	Résultat reporté	87 732.24 €
Terrain de foot	303 000 €	Affectation du résultat	362 492.76 €
divers non affecté	248 483 €	Amortis. Fonds de concours	3 092.80 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 059 793.06 €</b>		<b>1 059 793.06 €</b>

### C) Budget du Service de l'Eau et de l'Assainissement :

Fonctionnement	DEPENSES		RECETTES
Achats et travaux	115 106.48 €	Produits de gestion	156 000.00 €
Impôts et taxes	22 000.00 €	Produits exceptionnels	20 378.07 €
Charges	249.00 €	Résultat reporté	26 891.41 €
Amortissements	65 914.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>203 269.48 €</b>		<b>203 269.48 €</b>

Investissement	DEPENSES		RECETTES
Equipements	400 840.62 €	Dotations	54 370.00 €
Emprunts	828.00 €	Subvention d'Invest.	240 180.00 €
Dépenses exceptionnelles	20 378.07 €	Amortissements	65 913.70 €
		Résultat reporté	54 953.99 €
		Affectation du résultat	6.629.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>422 046.69 €</b>		<b>422 046.69 €</b>

# Les dates à retenir

à St Julien-Molin-Molette

CALENDRIER

- 30 juin-16 sept** Expo In&Off
- 5 juillet - 20h** Soirée musiques live - 6 miniconcerts - l'Essaim de Julie
- 13 juillet** Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal poulaire
- 14 juillet - 11h** Cérémonie au monument aux morts
- 15 juillet - 16h** Spectacle "Le Siffleur" de Fred Radix - Parc de l'école
- 16 /21 juillet** Stage Tango - l'Essaim de Julie
- 21 juillet - 20h** Milonga - Concert roulotte Tango organisé par "El Caminito"  
Ouvert à tous - 10€ - l'Essaim de Julie
- 28/31 juillet** A corps dansant - Stage danse improvisation - les Ailes de Bernard
- 23/29 juillet** Stage arts plastiques - l'Essaim de Julie
- 5 août - 16h** Spectacle "Le Siffleur" de Fred Radix - Parc de l'école
- 6/9 août** Stage peinture/collage/marouflage avec Marie Laure Drillet - l'Essaim de Julie
- 6/9 août** Stage soudure avec Samuel Cartignies - l'Essaim de Julie - 8 pers. max.
- 10/13 août** Vogue de la classe
- 17 août - 20h** Performance danse contact improvisation - Andrew de Lobtiniere et Chris Aiken  
A l'Essaim de Julie - en partenariat avec La Trisande/les Ailes de Bernard - PAF libre
- 31 août - 19/20h** Atelier rire - Chantal Primet - l'Essaim de Julie - 5€ - reservation necessaire - 20 pers. max.
- 1<sup>er</sup> sept - 14h** Challenge Pichon - Boule du Ternay
- 6/9 sept** Festival musical - l'Essaim de Julie - entrée libre - tout public



## CINEMOLETTE

à la passerelle

**30 juin à 21 :** "La charrue avant les bœufs"

**6 juillet à 21h :** "Sur la route"

**20 juillet à 21h :** "Le grand soir"



### été ados été ados 2012

Du 10 au 13 juillet

#### MINI-CAMP ARTS SCENIQUES pour les 12/15 ans

**Ma 10 - Merc 11 - Jeu 12 - Vendredi 13**  
Au lycée de Ressins, avec un autre groupe de 7 jeunes de Saint Etienne, vous serez initiés aux arts de la scène : mise en place d'une comédie musicale, initiation à la danse urbaine, au théâtre, au cirque et réalisation d'un mini film du spectacle de fin de séjour.  
Départ Mardi à 10 h  
retour vendredi vers 18 h à l'Espace Déôme  
Coût : 70 € - Prévoir le pique-nique du mardi midi  
**INSCRIPTIONS avant le vendredi 15 Juin !!!**

Du 30 Juillet au 3 Août

#### TOURNAGE DE FILM - Lundi 30 Juillet

A Burdignes, des jeunes participent à une colo où ils sont les acteurs d'un film. Nous sommes invités à les rencontrer et à participer en tant que figurant !  
Rendez-vous à 9 h 30 à l'espace Déôme, retour vers 17 h - Tarif : 5 €, apporter un pique nique

#### EQUITATION - Mardi 31 Juillet

Après midi découverte aux Pré Hauts à La Versanne  
Rendez-vous à 11 h à l'espace Déôme, retour à 19 h  
Tarif : 15 €, apporter un pique nique

#### CANOE KAYAK - Mercredi 1<sup>er</sup> Août

descente des gorges de la Loire  
Attestation de nage sur 50 m obligatoire  
Rendez-vous à 10 h à l'espace Déôme, retour 18 h  
Tarif : 18 €, apporter un pique nique

#### FETE FIN DE CENTRE - Jeudi 2 Août

Rendez-vous à 14 h : cueillette des légumes du jardin, confection du repas du soir. Activités au choix : baby, ping pong, bracelets, sport, loup garou, film...  
Fin à 21 h - Tarif : 6 €

#### JOURNEE LES MAINS VERTES - Vendredi 3 Août

Les mains vertes c'est l'équipe de jardiniers qui a créé le « BABY jardin » depuis peu.  
Si vous souhaitez intégrer l'équipe, inscrivez-vous au plus vite. Vous déciderez ensemble du programme de la journée puis nous ferons un planning pour s'occuper du BABY pendant le mois d'août...  
Rendez-vous à l'espace Déôme à 11 h, jusqu'à 17h  
Apporter un pique nique

Du 27 au 31 Août

#### KARTING à Villars - Mardi 28 Août

Rendez-vous à 11h à l'espace Déôme, retour à 17h  
apporter un pique nique  
Tarif : 20 €

#### MULTISPORTS + JEUX - Mercredi 29 Août à St Julien Molin Molette,

espace multi sport - de 14 h à 18 h  
(ou rendez-vous à 13 h 30 à l'espace Déôme)  
Tarif : 3 €

#### JE PLANTE DONC JE MANGE !

Judi 30 Août

**Journée jeux, cueillette, cuisine, dégustation**  
En espérant que nos jardiniers aient bien travaillé... Récolte des légumes du jardin, préparation d'un apéritif dinatoire pour vos parents à partir de la cueillette de notre potager !  
Rdv à 11h à l'espace Déôme.  
**Dégustation pour les parents à 18h**  
Tarif : 5 €, apporter un pique nique

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

ESPACE SOCIO-CULTUREL DE LA DEOME  
Allée du 8 Mai 45—42220 BOURG-ARGENTAL  
tél. : 04.77.39.11.48 - Fax : 04.77.39.12.04

**INSCRIPTIONS AVANT LE 13 JUILLET 2012**

## Info

À louer appartement F4 160 m<sup>2</sup> au dessus La Poste, disponible à partir de septembre.  
Renseignements en mairie.